



FARA
Fédération Associations
Régionales Allocataires
de la C. A. R. M. F.

FARA Actualités n° 3 - mai- juin 2015

Site Internet : www.retraite-fara.com

Ces deux mois de mars et avril 2015 ont été marqués :

pour la FARA, par les candidatures des administrateurs au sein de la FARA.

Les rencontres avec les syndicats.
Le cumul retraite/activité libérale.
Le XVIème Congrès de Molsheim.

pour la CARMF, par la tenue des élections de la moitié sortante des délégués et administrateurs, les remous suscités par les projets gouvernementaux concernant la gouvernance des sections de la CNAVPL, le séminaire de mai 2015 et les préparatifs de l'A Gle d'octobre 2015.

FARA (H. Romeu, D. Vergnon)

*La FARA a favorisé les candidats sortants comme pour les élections précédentes. Certains ont regretté un manque de démocratie et auraient préféré un renouveau avec de « jeunes » candidats et une libre décision de chacun. Ces remarques seront prises en compte pour les prochaines élections.

*La FARA a poursuivi ses rencontres avec les syndicats. Elle a, le 18 juin dernier, été reçue à la CSMF par J-P Ortiz, P Levy et Y Decalf : les discussions se sont déroulées dans un climat qui pourrait laisser

entrevoir une possibilité d'entente au sujet de la réforme du RCV : tout en gardant sa finalité, une autre présentation centrée sur la surcote des points acquis de 65 à 67 ans pourrait être acceptée, la référence à la retraite à 62 ans (qui de toute façon suivra la règle du Régime de Base) n'étant plus mise en avant. Une autre rencontre est programmée le 16 juillet avec Mg-F et son Président le Docteur Leicher.

*une baisse des retraites est à déplorer due à la baisse programmée en 2011 du point ASV et à la refonte des règles de la CSG basée désormais sur le revenu fiscal, ce qui entrainera une hausse de la CSG pour certains anciens bénéficiaires du taux réduit pour raisons fiscales.

*Le nombre des médecins en cumul augmente malgré la loi de janvier 2014 qui durcit les règles d'adhésion. Henri Romeu a rencontré le Dr Maudru sur les problèmes de l'« Enquête » une modulation des cotisations pourrait être envisagée pour les petites activités. Les autres vœux restent encore non résolus : cotisations de l'Ordre et contrats de prévoyance mal adaptés pour lesquels il faut faire appel à une assurance privée.

*Le XVIème Congrès de la FARA fort bien organisé par le Pr Pierre Kehr à Molsheim avec un post congrès à Strasbourg et en Alsace est consultable sur le site de l'AMVARE <http://www.amvare-est.org>
Les inscriptions sont urgentes pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, soit directement sur ce site ou par courrier. Une relance va être faite.

CARMF (Claude Poulain)

Les élections CARMF touchent à leur fin : ne restent à connaître que les résultats de l'élection des administrateurs titulaire et suppléant du Régime Invalidité-décès.

Les **269 délégués du Collège Cotisants** ont reconduit 6 administrateurs titulaires sur 9 et 1 suppléant sur 9 (4 ne se représentant pas).

Les **231 délégués du Collège Retraités** ont ré-élu Louis Convert comme administrateur titulaire, ré-élu Bruno Vuillemin et élu Henri Romeu comme administrateurs suppléants, Gérard Gacon ne s'étant pas représenté.

Les **32 délégués du Collège des Conjoints survivants** ont ré-élu Geneviève Colas comme administrateur titulaire et Danièle Vergnon comme administrateur suppléant.

Tous les élus de ces 2 Collèges avaient le soutien de la FARA.

Les résultats détaillés sont mis en ligne sur le site de la CARMF : www.carmf.fr

Un nouveau Conseil d'Administration entrera en fonction en septembre prochain : il élira son nouveau Président et son nouveau Bureau, selon les **nouvelles modalités** prévues par le **projet de décret** visant à interdire, de façon discriminatoire, l'élection du Président parmi les administrateurs retraités.

La **CNAVPL** et la **CARMF** ont exprimé leur désaccord avec ce texte actuellement soumis pour avis au Conseil d'Etat.

La **CNAVPL** a déposé un dossier à l'encontre de ce projet devant le Président de la section sociale du **Conseil d'Etat**.

Fort du soutien de son CA, le Président Maudruix a adressé au **Conseil d'Etat** un mémorandum dans lequel il lui demande de rejeter un texte de circonstance visant à l'éliminer de son poste.

Le **décret pourrait paraître courant-août**, l'avis du Conseil d'Etat n'étant que consultatif.

Le **séminaire de la CARMF** s'est tenu du 29 au 31 mai à Carcassonne : il était consacré à la formation continue des administrateurs à la gestion financière. Le **Directeur** a rappelé les règles de la gestion « Actif-Passif », celles de l' « Actualisation des flux financiers ». Il a évoqué les « provisions mathématiques » des régimes de retraite et la « volatilité d'un portefeuille » avant d'indiquer la réglementation appliquée à la CARMF avec 34 % minimum d'obligations et 20 % maximum d'immobilier.

Les **deux gestionnaires** des Obligations et des Actions ont présenté les critères de gestion de ces deux types de placements.

Ils, tous les deux, fait état des résultats de leur action qui a permis à la CARMF de « sur-performer » les indices au cours des dernières années...

Le **CA du 20 juin** a permis au Directeur de présenter son **rapport annuel sur le fonctionnement de la CARMF** en prélude à la préparation de la réunion de formation des délégués et de l'Assemblée générale du samedi 3 octobre 2015.

La **réforme du RC** dite « à la carte » à laquelle s'opposent toujours 2 syndicats pourrait, à la suite de propositions du Collège des retraités et de la FARA, faire l'objet d'une présentation **simplifiée** axée sur la surcote des points acquis après 65 ans...

Claude Poulain, D. Vergnon, H Romeu
juillet 2015